

- Pour diffusion immédiate

Budget fédéral 2016 : plusieurs signes encourageants pour notre communauté

Regina, le 23 mars 2016 – Le budget fédéral dévoilé par le ministre des finances, l'honorable William Morneau, hier annonce des mesures favorables pour l'ensemble de la population. «La population canadienne a reçu des nouvelles prometteuses,» a déclaré la présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), madame Françoise Sigur-Cloutier, «que ce soit pour les Premières Nations, les nouveaux arrivants, l'environnement, le savoir, l'éducation ou la culture, ce budget annonce des mesures positives pour l'ensemble du pays.»

En outre, le budget prévoit des mesures réclamées depuis des années par les communautés francophones en situation minoritaire, en particulier, le rétablissement du Programme de contestation judiciaire ainsi que des bonifications au recensement pour cueillir des données précises sur nos communautés. Le budget répond aussi à nos innombrables demandes de réinvestir dans CBC/Radio-Canada et dans l'internet haute-vitesse en milieu rural.

Sans mentionner particulièrement un appui direct aux langues officielles, ce budget annonce cependant un bon nombre d'investissements qui correspondent à nos priorités, entre autres pour la culture, la petite enfance, l'immigration et l'emploi. Au cours de l'année, nous serons invités à une consultation pancanadienne pour préciser les priorités de la prochaine *Feuille de route* pour les langues officielles qui vont viser cette fois le financement de nos organismes et communautés.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. A l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

30

Source :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Téléphone : (306) 924-8532

Courriel : communications.acf@fransaskois.sk.ca